



Syria

Archéologie, art et histoire

93 | 2016

Dossier : L'épigraphie grecque et latine au Proche-Orient (Jordanie, Liban, Syrie)

Quelques cippes funéraires de Sidon Documents nouveaux et méconnus

Jean-Baptiste Yon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/syria/4303>

DOI : 10.4000/syria.4303

ISSN : 2076-8435

Éditeur

IFPO - Institut français du Proche-Orient

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2016

Pagination : 17-28

ISBN : 978-2-35159-723-1

ISSN : 0039-7946

Référence électronique

Jean-Baptiste Yon, « Quelques cippes funéraires de Sidon

Documents nouveaux et méconnus », *Syria* [En ligne], 93 | 2016, mis en ligne le 01 novembre 2018, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/syria/4303> ; DOI : 10.4000/syria.4303

L'actualité de l'équipe des IGLS explique l'intérêt porté ici aux cippes funéraires de Sidon. En effet, l'élaboration du catalogue des inscriptions grecques et latines du Musée national de Beyrouth (*IGLMusBey*) — aujourd'hui achevé ¹ —, ainsi que le travail en cours au musée de l'American University of Beirut, ont permis de revoir beaucoup d'entre eux. De nouveaux documents sont également apparus en assez grand nombre ². À cela s'ajoute que l'équipe s'est maintenant lancée dans le programme d'un volume *IGLS* consacré aux collections épigraphiques proche-orientales du musée du Louvre. Ce projet se fait en étroite collaboration avec le programme IGLouvre, qui vise à élaborer un corpus numérique des inscriptions grecques du musée. Le principe a été accepté et les premiers travaux ont débuté en 2015.

Ce n'est pas le lieu de présenter ces projets, mais on peut tirer parti du fait que ces travaux ont conduit à une révision d'ensemble de la documentation. Si l'on peut insister sur les caractères communs des cippes, il faut également leur reconnaître une assez grande variété, du point de vue stylistique et épigraphique, comme le montrent quelques résultats nouveaux obtenus lors de l'enquête nécessaire à la préparation des catalogues cités ci-dessus.

LE CIPPE DE SIDON, UN MONUMENT TYPIQUE

Depuis les découvertes faites lors de la mission de Phénicie d'Ernest Renan, on sait que les cippes sont des monuments typiques de l'épigraphie funéraire sidonienne ³. Les exemplaires actuellement connus sont nombreux, au total un peu plus de 450. Parmi eux, au moins 70 sont des inédits, conservés dans des musées, des collections privées ou connus par des documents anciens ⁴. Beaucoup n'ont pas de provenance assurée, mais la plupart des découvertes documentées ont eu lieu à Sidon ou dans ses proches alentours. D'autres monuments funéraires sont bien attestés à Sidon, bien qu'ils soient moins nombreux : il s'agit surtout de plaques de marbre, aux inscriptions fort semblables à celles des cippes. Il faut ajouter un exemple unique de mosaïque funéraire, découverte en 1914 sur la rive droite du Nahr al-Awali, en face du sanctuaire d'Echmoun, dans une grotte ⁵.

S'il n'y a pratiquement pas de découvertes *in situ*, d'après les quelques récits et rapports de fouilles archéologiques, les cippes se trouvaient souvent à l'intérieur de tombes collectives. Le récit détaillé du Dr. Gaillardot repris par E. Renan montre bien que la plupart des tombes ont été pillées avant les premières fouilles et que même les tombes les plus anciennes ont souvent été utilisées jusqu'à l'époque chrétienne. Il n'est pratiquement pas fait mention de cippes, à part quelques exemplaires anépigraphes sur le sol d'un caveau.

« Un grand nombre de cippes de la forme décrite ci-dessus, mais sans inscription et offrant dans le détail beaucoup de variété, ont été trouvés dans la nécropole, au fond des caveaux ; presque tous sont de grès calcaire, grossièrement taillés ; plusieurs sont recouverts d'un mortier, sur lequel existèrent probablement des inscriptions ⁶. »

De même, Th. Macridy décrit ainsi ses travaux dans une tombe souterraine : « en retirant les débris qui encombraient l'entrée, nous avons recueilli des claveaux et de nombreux cippes funéraires en grès et marbre dont quelques-uns avec inscriptions. »

1. Le volume, en collaboration avec Julien Aliquot (et Pierre-Louis Gatier pour les poids), doit paraître comme *Hors-Série* de *BAAL*.
2. Voir déjà YON 2015, pour la collection de l'Université du Saint-Esprit à Kaslik, où sont conservées quatre nouveaux cippes.
3. RENAN 1864-1874, p. 381 : « Les petits cippes en marbre ou en calcaire, avec la formule χρηστὲ καὶ ἄλυπε, χαῖρε, sont très nombreux à Saïda et sont le trait caractéristique des humbles sépultures sidoniennes. »
4. Ainsi dans le dossier inédit rassemblé par R. Mouterde, qui m'a été généreusement fourni par J.-P. Rey-Coquais. Parmi les inscriptions funéraires de Sidon connues par des publications ou des documents anciens, il est parfois difficile de distinguer quelle est la forme exacte du monument, simple plaque ou cippe funéraire. Les dossiers de R. Mouterde ont été partiellement exploités par J.-P. Rey-Coquais (2000), en particulier du point de vue de l'onomastique de Sidon, ce qui explique que cet aspect soit traité plus rapidement ci-dessous.
5. CONTENAU 1920, p. 223-226, avec la pl. 21 ; maintenant *IGLMusBey* 165 (à paraître). L'inscription est gravée sur une plaque de marbre insérée dans la partie inférieure de la mosaïque.
6. RENAN 1864-1874, p. 436-483, particulièrement p. 493 pour la citation. Pour les cippes anépigraphes, p. 459 et 475.



Figure 1a. Monument de Julianus, dessin (d'après RENAN 1864-1874, pl. XLII, 5).



Figure 1b. Monument de Julianus, photographie de la plaque (d'après JIDEJIAN 1995, p. 167).

Dans la même tombe, devant l'entrée, on découvre une cavité « profonde de 1^m,40 », renfermant entre autres, le bas d'un cippe en marbre avec inscription ⁷. Comme le note Macridy, « il serait difficile de dire d'une façon certaine si le cippe se trouvait à sa place primitive. » G. Contenau signale la découverte de cippes près du sarcophage au navire ⁸. Le plus intéressant est peut-être la fouille de la « caverne aux inscriptions », ainsi nommée en raison des inscriptions peintes sur les parois.

« Devant la Caverne aux Inscriptions, et moins profondément situés, se sont rencontrés sept ou huit cippes funéraires très dissemblables (...). Ces cippes proviennent de la Caverne aux Inscriptions ; ils avaient été rejetés sans doute lors de l'usurpation du tombeau. Une fosse creusée devant la caverne aurait ainsi joué le rôle de *favissa*. Un cippe peint, de très bonne conservation, portait, en effet, la même décoration que les dessus de portes encore intacts ⁹. »

Toutefois, on ignore généralement où étaient placés les cippes dans les hypogées, peut-être devant les emplacements (*loculi*) où reposaient les défunts. Ils pourraient aussi avoir été installés devant la tombe elle-même, dans un enclos funéraire. Dans ce cas, ils servaient alors à annoncer les noms de ceux qui étaient enterrés là. Il n'est pas non plus possible de savoir s'ils marquaient parfois des tombes à inhumation simple, comme les stèles des cimetières modernes.

7. MACRIDY 1904a, p. 391. Voir aussi p. 398, pour des cippes découverts dans les fouilles d'un autre caveau.

8. CONTENAU 1920, p. 28 et 49.

9. CONTENAU 1920, p. 202. Voir aussi ALBANESE & MEURDRAC 1938 et 1939, dernier exemple de fouille de tombe sidonienne publiée.

Quelques rares monuments pourraient donner des idées sur l'utilisation des cippes. Le plus connu est la plaque (la porte du caveau selon Renan) en forme de petit côté de sarcophage sur laquelle est gravée l'inscription funéraire d'un certain Julianus. Ce dernier était sans doute marbrier, d'après les outils figurés sur la plaque (**fig. 1a-b**)¹⁰. La représentation du cippe sur cette plaque, comme les traces que portent certains d'entre eux sur la face postérieure¹¹, laissent supposer qu'on pouvait les fixer sur une paroi ou un autre support.

Quelles que soient leurs différences de qualité, tous les cippes répondent à un même modèle, avec une base parallélépipédique et, au-dessus, une petite colonne qui représente généralement les deux tiers de la hauteur totale. Les plus grands dépassent rarement la cinquantaine de centimètres¹². Parfois, la colonnette est rapportée sur une base préparée à cet effet, mais la grande majorité est d'un seul tenant. Il arrive souvent que l'ensemble soit taillé dans des éléments de remploi. Les cippes peuvent également être très aplatis : il arrive alors qu'ils soient décrits dans les éditions comme des plaques. La partie supérieure de la colonne est décorée d'une couronne de feuillage avec parfois une rosette (quelquefois très stylisée). Seuls quelques-uns tranchent sur le tout-venant par le soin apporté à leur décor. Un monument de l'American University of Beirut, épitaphe d'un certain Diodôros, est d'une qualité tout à fait étonnante par rapport à la moyenne des cippes connus par ailleurs¹³. À l'inverse de nombreux cippes sont d'une facture beaucoup plus négligée. Cela peut être vrai aussi en ce qui concerne l'épigraphie, avec des gravures qui tiennent du graffito. Comme le signalait déjà E. Renan, les inscriptions étaient parfois peintes et elles ont donc pu disparaître, ce qui explique que l'on ait retrouvé d'assez nombreux cippes anépigraphes¹⁴.

Toutefois, la plupart sont gravés, avec des textes assez standardisés, à de rares exceptions près. Là encore, le cippe de Diodôros se distingue par quelques formules d'aspect poétique. Un autre cippe porte une épigramme funéraire pour un Antipater, mort au combat¹⁵ ; un autre est bilingue, en latin et en grec, pour une citoyenne romaine, Antonia Mamertina¹⁶. Il est daté (de 189 apr. J.-C.), ce qui est plutôt rare. Les textes sont toutefois généralement beaucoup plus simples, avec le nom du défunt, suivi d'une ou deux épithètes élogieuses (χρηστός « excellent », ἄωρος « mort avant son heure », ἄλυπος « qui n'a pas causé de peine »), d'une formule d'adieu (χαῖρε « adieu »), puis souvent de l'âge au décès (participe ζήσας + âge). Beaucoup plus rarement, les cippes sont datés (environ une quinzaine), pendant une période assez courte : le plus ancien semble dater de 140 apr. J.-C., le plus récent de 205/206¹⁷. Cela peut correspondre à une mode épigraphique, mais aussi bien à la grande période d'utilisation des cippes, puisque les données internes concordent, avec seuls deux exemples d'*Aurelii*. D'une manière plus générale, le nombre de citoyens romains reste faible¹⁸. L'onomastique est assez variée, avec une majorité nette de noms grecs, une forte proportion de noms latins, et des noms sémitiques plutôt minoritaires. Enfin, quelques cippes portent des marques de christianisation, comme des croix, qui

10. RENAN 1864-1874, p. 494 ; WADDINGTON 1870, n° 1867. Le monument a longtemps été conservé dans le Khan « français » à Sidon : JIDEJIAN 1995, p. 167, photo.
11. RENAN 1864-1874, p. 381, à propos d'un cippe qu'il publie à cet endroit : « Derrière le premier de ces cippes est un trou qui prouve qu'il était fixé à un autre monument, d'une manière analogue à ce que nous voyons dans le monument de Julianus. »
12. Leur taille est de beaucoup inférieure aux cippes funéraires chypriotes.
13. Inv. 4801. Publié d'abord par PORTER 1897, p. 303 ; voir maintenant J.-B. Yon dans ALIQUOT & YON à paraître. La base quadrangulaire est couronnée d'acrotères, l'inscription est dans un cadre mouluré ; un cercle d'oves et de nervures transversales forme la base de la colonnette ; sur celle-ci est sculpté un bas-relief représentant une Psyché ailée assise dans un petit édicule à fronton.
14. Voir le texte de RENAN 1864-1874, p. 493, cité *supra*.
15. *IGR* III, 1099 ; MERKELBACH & STAUBER 2002, p. 277, n° 20/14/03. Le cippe est au musée du Louvre (AO 4924).
16. *CIL* III, 6667 ; *IGR* III, 1100 ; ROBERT 1966, p. 31, repris 1990, p. 663. Au musée du Louvre (AO 4922).
17. Respectivement MOULTON 1904, p. 285, n° 5, revu par L. Jalabert (Dossier inédit de R. Mouterde, repris dans REY-COQUAIS 2000, p. 817), et *IGF* 43 (voir *Bull. ép.* 2002, 520). À la l. 1 du premier, R. Mouterde lit la date ἔτους υς´ (250) soit 140 apr. J.-C., au lieu de [- -]OY[- -] de Moulton.
18. Vingt-sept sur la petite quarantaine de citoyens connus dans l'épigraphie de Sidon. Sur ces deux derniers points, REY-COQUAIS 2000, p. 828, qui traite plus généralement de l'onomastique de la ville d'après l'épigraphie.



Figure 2. Cipse de Grégoris
© Ifpo.



Figure 3. Cipse de Damonikè
© Ifpo.



Figure 4. Cipse de Zénobios
© Ifpo.

sont évidemment un signe de réutilisation tardive¹⁹. Au Proche-Orient, d'autres dossiers d'inscriptions funéraires sont comparables, avec chacun leurs caractères spécifiques et leur chronologie : les stèles d'Antioche, celles d'Umm al-Jimal ou d'autres localités du Hauran, elles aussi très nombreuses, ou bien les bustes funéraires palmyréniens.

La recherche des parallèles dans la préparation et l'édition des trois corpus cités *supra* (Musée national de Beyrouth, American University of Beirut, musée du Louvre) a conduit à s'intéresser en détail à la bibliographie et a amené quelques découvertes.

DOCUMENTS NOUVEAUX ET MÉCONNUS

Parmi les documents nouveaux, je débute ici par la publication de quatre cippes, d'après les photos conservées dans la photothèque de l'Ifpo (à Beyrouth puis à Damas)²⁰.

Le premier (**fig. 2**²¹) est un cipse à la base presque aussi haute que la colonne, avec en haut, un losange qui figure la rosette et des chevrons verticaux de part et d'autre qui représentent la couronne. Il semble taillé dans le grès calcaire assez granuleux bien connu à Sidon. Le texte de six lignes suit le modèle classique.

4 Γληγορί
χρηστή
καὶ ἄλυπε
χῆρε ζή-
σασα ἔτη
κδ΄.

« Grégoris, excellente et qui n'a pas causé de peine, adieu ! Ayant vécu 24 ans. »

La forme masculine du nom est fréquente à date tardive (avec les variantes Γρη- ou Γλη-), avec quelques rares exemples plus anciens (à Pouzzoles, *CIL* X, 1729). Au féminin, seule semble attestée

19. Cipse inédit au Louvre, AO 4884, avec au dos une croix sur la colonnette et une croix pattée dans un cercle sur la base.

20. Ces albums et les collections de tirages et de négatifs datent pour une grande partie des années 1940-1960, à l'époque d'Henri Seyrig. Il est fort possible que les photos de cippes soient celles d'objets vus dans le commerce des antiquités, florissant à Beyrouth à cet époque.

21. La photographie provient de l'album 42 de la photothèque, avec la référence 4851 = F 3896.

jusqu'à présent la forme Γρηγορία (à Homs, *SEG* 43, 1020). La seule exception pourrait se trouver sur un anneau de bronze découvert en Pannonie (*SEG* 29, 1048 = *IGPannonia* 95) où la formule lue Γρηγόρι κάλει pourrait être interprétée comme Γρηγορι καλή (« Grégoris est belle »). On trouve facilement des parallèles à cette formule (par ex. *IGLS* V, 2493, avec d'autres références).

Un second cippe de la même série (**fig. 3**²²) est d'aspect et de graphie beaucoup plus soignés. Seule est conservée la colonnette, qui porte l'inscription, ce qui est rare. Elle est sans doute en marbre.

Δαμονίκη
χρηστή καὶ ἄλυπε
χαῖρε.

« Damonikè, excellente et qui n'a pas causé de peine, adieu ! »

Le nom féminin n'est pas attesté au Proche-Orient, ce qui n'est pas le cas de la version masculine, Δαμόνικος (*IGLS* III, 912).

Le troisième (**fig. 4**²³) porte un nom bien répandu, théophore de Zeus ; on en connaissait déjà deux autres exemples sur des cippes sidoniens²⁴. Le cippe lui-même, en marbre, est plutôt trapu. La couronne de feuillage habituelle au sommet de la colonnette ressemble à une sorte de turban, peut-être en raison de son caractère schématique.

Ζηνόβιε χρηστὲ
καὶ ἄλυπε χαῖρε.

« Zénobios, excellent et qui n'a pas causé de peine, adieu ! »

Enfin, un dernier cippe de la même série (**fig. 5**²⁵) est l'épithaphe d'une certaine Betthaia. Autant qu'on puisse le dire d'après la photographie, il est en calcaire local, avec une base quadrangulaire et une colonnette surmontée d'une couronne.

Βεθθαία χρησ-
τὴ καὶ ἄωρε
ζήσασα ἔτη ιε'
4 μῆ(νας) ε'.

L. 3. On pourrait à la rigueur lire λε' (35), mais c'est moins probable. L. 4. Signe en exposant au-dessus du *mu* : *éta*.

« Betthaia, excellente, morte avant l'heure, ayant vécu 15 (?) ans et 5 mois. »

Nom féminin inconnu jusqu'à présent sous cette forme, mais avec au moins un proche parallèle : *bty* / Βεθθεις à Palmyre (voir *IGLS* XVII/1, 84), où il signifie « Ma fille ».

Outre les musées libanais et français cités plus haut, une des collections les plus riches est celle du Musée archéologique d'Istanbul. Il y a environ un siècle, Gustave Mendel avait publié dix-huit cippes dans le catalogue du Musée archéologique de Constantinople²⁶. Depuis, quelques autres exemplaires ont été publiés par L. Robert qui fait aussi allusion à d'autres objets encore conservés dans les réserves du musée²⁷. L'ensemble de cette collection provient des fouilles ottomanes des années 1899-1900, menées par Th. Macridy²⁸. Plusieurs des cippes publiés par Mendel sont exposés actuellement, mais au

22. Même album, référence 4848 = F 3893.

23. Même album, référence 4850 = F 3895.

24. REY-COQUAIS 2000, p. 807, n° 29 (*SEG* 50, 1428) ; GATIER 2001, p. 21, n° 6 (*SEG* 51, 1999).

25. Même album, référence 4849 = F 3894.

26. MENDEL 1912, p. 150-157, n°s 45-62.

27. ROBERT 1966, p. 30, avec la pl. VI.

28. Voir MACRIDY 1903, 1904a, 1904b. C'est à cette occasion qu'ont aussi été apportées à Constantinople les fameuses stèles peintes des mercenaires hellénistiques, comme les grands sarcophages de la fin du IV^e s. av. J.-C.



Figure 5. Cippe de Betthaia
© Ifpo.



Figure 6. Photo 1708 de Mendel
© DAI-Istanbul, Inv. 18.431.



Figure 7. Photo 530 de Mendel © DAI-Istanbul, Inv. 18.430.

moins un pièce inédite est présentée, avec le n° d'inventaire 3881 (T). Contacté à ce sujet, le Deutsches Archäologisches Institut d'Istanbul n'a pu me fournir de photographie, mais m'a en revanche envoyé deux copies de tirages anciens, dont l'un au moins a été pris à Sidon²⁹. Ce sont les deux photographies auxquelles Mendel fait référence dans son catalogue, mais qui n'ont jamais été publiées à ma connaissance

29. Je remercie Madame Anja Slawich (Referentin für Klassische Archäologie, Deutsches Archäologisches Institut, Istanbul) grâce à qui j'ai pu obtenir ces images.



Figure 8. Agrandissement de la photo précédente
© DAI-Istanbul,
Inv. 18.430.

(fig. 6-7)³⁰. En arrière-plan du cliché pris *in situ*, on reconnaît un sarcophage en plomb et devant lui, six cippes. L'un d'entre eux est inédit, et lisible sans difficulté (fig. 8).

Petit cippe en calcaire. L'inscription est dans un cadre en léger relief. La colonnette assez trapue est couronnée de fleurs et d'une rosette centrale schématique.

Γ(άϊος) Ἰούλιος
Φαβία
Μάξιμος.

« C(aius) Iulius Maximus, de la tribu Fabia. »

Il s'agit de l'épithaphe d'un citoyen romain. Ce modeste document apprend que ce C. Iulius Maximus appartenait à la tribu Fabia. À ma connaissance, c'est l'un des rares cas où l'on connaisse la tribu d'un citoyen romain, habitant de Sidon ; c'est aussi le huitième *Caius Iulius* à Sidon, ce qui forme pratiquement le quart des citoyens romains connus dans l'épigraphie de la ville.

Pour le cippe du Musée archéologique d'Istanbul, la conservation du musée, également contactée, m'a envoyé très rapidement une photographie, qui permet d'établir le texte sans difficulté (fig. 9-10)³¹. Comme on le verra, l'interprétation est moins aisée. Le cippe lui-même est tout à fait classique, en marbre gris et rosé, avec couronne et rosette au sommet. Le texte est plus

fruste, quelques lettres ont été oubliées et on attendrait l'article τῶν à la l. 3. Surtout, le formulaire semble très inhabituel, quand on le compare aux exemples cités *supra*. Toutefois, on l'a vu, il peut exister une certaine variété, avec des cippes hors normes.

Ἐ<ν>θάδε κεῖτε
Ὀφέλλις προσ-
τάτης κούφων
4 νεανίσκων με-
γάλων. Μνησθῆ ὁ
ἀναγεινώκων.

L. 5. Petit *sigma* de μνησθῆ au-dessous de la ligne, à moins qu'il n'appartienne à ἀναγεινώκων.

« Ci-gît Ofellius, président des jeunes gens légers des grands (?). Qu'on se souvienne de celui qui lit (ce texte). »

Il n'y a pas de problème de lecture, mais le caractère surprenant du formulaire peut faire soupçonner une falsification. Il est pourtant suffisamment particulier pour qu'on accepte son authenticité. On voit mal un faussaire imaginer un texte aussi hors du commun.

La première formule, ἐνθάδε κεῖται, classique dans l'épigraphie funéraire, n'apparaît telle quelle que sur un cippe inédit de l'American University of Beirut. La formule finale avec μνησθῆ n'est pas attestée sur les cippes, mais une variante en est connue à Sidon, dans un hypogée³². Elle est très fréquente en Syrie, où elle semble être l'équivalent d'une formule sémitique (avec le verbe *dkr*). Beaucoup d'attestations viennent de Doura Europos, un peu moins de Palmyre, le souvent en combinaison avec ὁ γράψας, dans des formules du type μνήσθῃ ὁ γράψας καὶ ὁ ἀναγινώσκων³³. Ce qui est étonnant dans

30. Il s'agit de la photo 530 avec les nos 46, 47, 52, 56 et 57 du catalogue de Mendel, et de la photo 1708 qui présente les nos 45, 47, 49, 59 et 62. Les numéros des photos sont inscrits en bas à gauche sur chaque photo.

31. Tous mes remerciements vont à Madame Zeynep Kızıltan, directrice du musée, pour la permission de publier ce cippe.

32. MACRIDY 1904, p. 564 : Μνησθῆ Ἰλαρα (pour Ἰλάρα ?) ἡ μήτηρ.

33. À Doura Europos, FRYE *et al.* 1955, p. 152, n° 29. D'une manière générale, voir REHM 1941.



Figure 9. Cippe du prostate Ofellius © Musée archéologique d'Istanbul.



Figure 10. Cippe du prostate Ofellius, détail © Musée archéologique d'Istanbul.

le cas du cippe de Sidon est l'absence de « celui qui a écrit », ὁ γράψας, au profit du lecteur éventuel³⁴. À Doura, on a un exemple sans γράψας, qui est remplacé par un autre participe : Μνησθη ὁ ὄδε μένων καὶ ὁ ἀναγεινώσκων³⁵. Il est difficile de dire ici s'il s'agit d'une simple erreur, avec l'oubli d'une partie de la formule.

Le nom du défunt, Ὀφέλλιος, transcription du latin Ofellius, ne pose pas de problème. Les noms latins sont fréquents dans l'épigraphie de Sidon, y compris comme dans ce cas les gentilices utilisés comme nom unique. Il y a quelques exemples d'Ofellius au Proche-Orient³⁶. Ce nom se rapproche de plus phonétiquement d'anthroponymes grecs fréquents, comme Ὀφελίων ; une Ophelous apparaît sur un cippe inédit du musée de l'American University.

Le point le plus épineux est l'identification exacte de sa fonction. En règle générale d'ailleurs, il n'y a pas de noms de fonction sur les épitaphes des cippes, à l'exception du personnel cultuel (cinq prêtres et un hebdomostatès). Le προστάτης est un président et le terme est employé pour le président du gymnase, ce qui correspondrait bien à *néaniskoi*. Ainsi, en Égypte, dans le Fayoum (*I. Fayoum* 119), on trouve un *prostatès* à la tête des *néaniskoi*. Si un héritage égyptien éventuel ne surprendrait pas à Sidon, les exemples ne sont pas qu'égyptiens : au gymnase d'Amphipolis, les verbes προστατεῖν et γυμνασιαρχεῖν désignent le même personnage (*Bull. ép.* 1984, 257).

Récemment, un débat a porté sur le sens exact du terme *néaniskoi*. Au sens technique, ils constituent la classe d'âge supérieure aux éphèbes. Dans un autre sens, plus large, le terme désigne toute la communauté

34. On rapprochera de ce type de formule le début d'une épitaphie inédite de Gérasa : Χαῖρε σοὶ καὶ ὁ ἀναγινώσκων, suivi du nom de celui qui a offert le monument et de celui du défunt (voir GATIER *et al.* à paraître).

35. C. B. Welles dans ROSTOVITZEFF *et al.* (éd.) 1952, p. 30-31, n° 945.

36. *IGLS* V, 2487 : Ὀφέλις Οὐάλης, c'est-à-dire Ofellius Valens.

du gymnase³⁷. Ici, il faut aussi rappeler que l'institution éphébique avait un rôle d'entraînement militaire, qui a perduré à l'époque hellénistique, et au-delà. Pour les *néaniskoi*, dans plusieurs textes d'Asie Mineure, l'accent est mis sur une utilité de type militaire, on dirait maintenant paramilitaire, au moins ponctuelle. Ces jeunes gens ont en commun avec le gymnase l'âge et l'entraînement physique. Déjà en Égypte, les *néaniskoi* étaient l'une des composantes de l'armée royale et participaient aussi à la vie du gymnase. Cela apparaît clairement dans la documentation papyrologique³⁸, mais semble disparaître en lien avec la fin du pouvoir ptolémaïque. Toutefois, le terme semble bien vivant dans la documentation d'Asie Mineure romaine, justement dans des contextes qui mettent l'accent sur le rôle militaire de ces jeunes gens. Il n'est pas certain que ces *néaniskoi* soient réellement des jeunes gens juste sortis de l'éphébie, car après celle-ci, certains continuent de s'entraîner au gymnase. De plus, ce ne sont pas nécessairement des soldats au sens propre. On peut plutôt y voir un rôle *ad hoc*, dans des conditions exceptionnelles. Les exemples d'Asie Mineure se placent dans une tradition constante depuis l'époque hellénistique³⁹. Un décret de Métropolis (*SEG* 53, 1312), dans le contexte de la guerre contre Aristonikos au II^e av. J.-C., signale qu'un certain Apollonios a été envoyé par la cité pour soutenir les Romains. Ses troupes sont toujours appelées *néaniskoi*. Il y a aussi plusieurs exemples romains, le plus célèbre étant celui d'Apollonia de la Salbaké, en Carie, avec une dédicace faite par un *paraphylax* (responsable de la police du territoire) et ses *néaniskoi* (II^e/III^e s. apr. J.-C.). Un *neaniskarchès* apparaît aussi, avec des palefreniers, qui incitent à y voir une troupe montée⁴⁰. Ce *neaniskarchès* semble être un responsable de la surveillance du territoire, ce qui prouverait au moins un certain rôle militaire des *néaniskoi*.

De même, à Termessos, en Pisidie, à la fin du III^e s. (*SEG* 51, 1813), des officiers romains demandent à des notables locaux d'organiser une troupe locale composée de *néaniskoi epilektoi* (τοῦ[ς] ὑ[ε]ἰ[σ]κου[ς] [ἐπ]ιλέκτου[ς]) pour assister les Romains dans l'expulsion de brigands installés à Kremna. Le personnage qui les dirige porte aussi le titre d'εἰρηνάρχης et dans une autre inscription du même dossier son fils porte celui d'εἰρήνης προστάτης (*SEG* 41, 1390B).

Si l'on poursuit l'analyse des termes de l'inscription de Sidon, le mot *néaniskos* est défini par l'adjectif κούφος « léger ». On pourrait penser à une catégorie dans une discipline sportive. Pourtant le terme n'est pas tellement attesté dans ce sens ; les exemples précédents de *néaniskoi* incitent plutôt à y voir la désignation d'un type de soldat. *Kouphos* s'applique à des militaires, par exemple chez Polybe (10, 25, 2) :

Καὶ γὰρ ἐπ' ἐκείνων προκινδυνεύει μὲν ὡς ἐπίπαν καὶ προαπόλλυται τὰ κούφα καὶ τὰ πρακτικώτατα τῆς δυνάμεως, τὴν δ' ἐπιγραφὴν τῶν ἐκβαινόντων ἢ φάλαγξ καὶ τὰ βαρέα λαμβάνει τῶν ὅπλων.

« Ce sont généralement les unités légères et les plus mobiles qui sont exposées en premier lieu et subissent les premières pertes, tandis que c'est à la phalange et à l'infanterie lourde qu'on attribue le mérite du succès final. » (trad. D. Roussel).

Autre attestation (8, 14, 2) :

Τοὺς μὲν οὖν πελταστὰς ὁ βασιλεὺς ἐν τοῖς ἐπιπέδοις ἐπέστησε, τοῖς δὲ κούφοις παρήγγειλε προβαίνειν πρὸς τοὺς λόφους καὶ συμπλέκεσθαι πρὸς τοὺς πολεμίους ἐρρωμένως.

« Le roi retint ses peltastes en plaine et fit avancer ses troupes légères vers les hauteurs avec mission d'accrocher énergiquement l'ennemi. »

37. CHANKOWSKI 2010, p. 259 et 262 ; p. 268, Andrzej Chankowski, auteur de la dernière synthèse en date sur le sujet, conclut : « Ces termes [*néoi*, *néaniskoi*] désignent toujours la classe d'âge supérieure aux éphèbes, lorsqu'on vise le statut des personnes ». Sur ce point, voir la discussion de FRÖHLICH 2013, p. 525-526, dans son compte rendu du livre de Chankowski. Voir aussi SACCO 1979 (*SEG* 29, 1792).

38. LEGRAS 1999, p. 238.

39. Outre CHANKOWSKI 2010, voir aussi par ex. BRÉLAZ 2005 et 2008, à propos de la « culture militaire » dans les cités grecques de l'empire. Les deux auteurs discutent en détail les textes d'Asie Mineure cités ici.

40. ROBERT & ROBERT 1954, n° 162.

Il existe également dans la littérature latine un texte parallèle, chez Tite-Live (XXXVII, 18), à propos de l'utilisation de troupes auxiliaires locales par les Romains dans le siège de Patara au moment de la guerre contre Antiochos III. Le contingent smyrniate est désigné comme *Zmyrnaeorum expeditos iuvenes*. On sait que l'adjectif *expeditus* est le terme latin classique pour les troupes légères : on trouve *expediti equites* dans le corpus césarien (*Guerre alexandrine* 77, 1).

C'est donc une direction possible d'explication : on voit bien que Sidon ait eu une force de police locale, pour assurer la sécurité d'un territoire vaste. Il reste toutefois une difficulté, si l'on regarde d'autres emplois de ces termes.

En effet, un texte d'Épictète utilise la même expression (τοῖς κούφοις νεανίσκοις), dans les *Entretiens* (I, 29, 34-35), dans un contexte où il explique que les gens d'expérience préfèrent affronter ce qui est plus à leur hauteur et n'acceptent pas les défis trop faciles, mais où également, les comparaisons avec les athlètes et les gladiateurs sont un thème récurrent, ce qui ne surprend pas pour le stoïcisme.

Νέος γὰρ ἀπὸ σχολῆς ἀπιὼν εἰς περίστασιν ὁμοίος ἔστι τῷ μεμελετηκότι συλλογισμοῦ ἀναλύειν, κἄν τις εὐλυτον αὐτῷ προτείνῃ, λέγει 'μᾶλλον μοι πεπλεγμένον κομψῶς προτείνετε, ἵνα γυμνασθῶ'. καὶ οἱ ἀθληταὶ τοῖς κούφοις νεανίσκοις δυσαρστοῦσιν· οὐ βαστάζει με', φησὶν. οὗτός ἐστιν εὐφυῆς νέος.

« Car un jeune homme qui sort de l'école, en face d'une difficulté, ressemble à celui qui s'est appliqué à résoudre les syllogismes. Lui en donne-t-on un facile à résoudre, il dit : "Donnez-moi plutôt un beau syllogisme bien compliqué afin que je m'exerce." Les athlètes non plus n'aiment pas les jeunes partenaires poids légers : "Il ne peut pas me soulever", disent-ils. Telle est l'attitude d'un jeune homme bien doué. » (trad. CUF).

Faut-il y voir une allusion à une catégorie plus précise que ce qu'ont cru généralement les commentateurs, c'est-à-dire des non-professionnels par opposition aux vrais athlètes ? Ici, le jugement est clairement dépréciatif. Par ailleurs, s'il n'existait pas une catégorie reconnue de *kouphoi néaniskoi*, on voit mal qu'ils apparaissent dans l'inscription.

Pour le personnage de Sidon, il n'y a donc pas vraiment moyen de trancher entre l'hypothèse de soldats d'une force de police locale et celle de simples membres du gymnase. Les deux ne sont d'ailleurs pas exclusifs ⁴¹.

Le dernier terme, que j'ai volontairement laissé de côté jusqu'à présent, pourrait permettre de pousser un peu plus loin. Faut-il voir dans le génitif *μεγάλων* une simple épithète de *νεανίσκων* — se poserait alors le problème de sa place par rapport au substantif —, ou bien le génitif du neutre pluriel (*μεγάλα*), qui pourrait être l'abréviation du nom d'un grand concours du type *megala aktia* — l'article manquerait et l'expression abrégée apparaît inusitée — ? Dans le premier cas, on aurait une sous-catégorie des jeunes légers. Dans le second, il faudrait choisir l'hypothèse d'une fonction en rapport avec les concours, tels qu'on en connaît à Sidon ⁴².

Un dernier élément de comparaison mérite de prendre place dans la discussion, bien qu'il ne permette pas de conclure. L'institution éphébique n'était pas entièrement inconnue en Phénicie, comme le prouve à Byblos l'inscription funéraire d'un *διδάσκαλος ἐφήβων*, du nom de Σεραπίων ⁴³.

D'une manière générale, les cippes, outre les éléments sur l'onomastique et le peuplement, sont susceptibles d'apporter aussi d'autres nouveautés à notre connaissance des cités de la côte phénicienne à l'époque romaine. Par ailleurs, des recherches plus poussées soit au Liban même, soit aussi dans les musées du monde entier, conduiront sans nul doute à la découverte de nouveaux textes.

41. Dans tout ceci, on pourrait aussi imaginer une organisation de type latin, comme les *sodalitates iuvenum*, dont on soupçonne l'influence dans certains groupements de *néaniskoi*, *neoteroi* d'Asie Mineure. L'absence d'article serait un signe en ce sens, comme le nom latin du personnage : dans cette hypothèse, on préférerait évidemment que le responsable ait la citoyenneté romaine.

42. Sur les concours à Sidon, voir dernièrement RIGSBY 2007 (liste des concours, p. 147), avec les remarques *Bull. ép.* 2010, 596 (pour Rigsby, p. 149, Sidon n'aurait qu'un seul concours panhellénique, nommé différemment selon les textes, pentaétériques en ville, Apollôneia ou périporphyron). Il n'y a apparemment pas à Sidon de concours qualifiés de *μεγάλα*.

43. RENAN 1864-1874, p. 183-185 : Σεραπίωνος διδασκάλου ἐφήβων τότε σημα, au Louvre, AO 4960 (époque romaine).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBANESE (L.) & MEURDRAC (M.)
1938 « À travers les nécropoles gréco-romaines de Sidon », *BMB* 2, p. 73-98.
- ALBANESE (L.) & MEURDRAC (M.)
1939 « À travers les nécropoles gréco-romaines de Sidon (suite) », *BMB* 3, p. 37-51.
- ALIQUOT (J.) & YON (J.-B.) à paraître « Béryte et Sidon : deux études d'épigraphie libanaise », *Mélanges en l'honneur de Leila Badre*, Paris.
- BRÉLAZ (C.)
2005 *La sécurité publique en Asie Mineure sous le Principat (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.). Institutions municipales et institutions impériales dans l'Orient romain*, Bâle.
- BRÉLAZ (C.)
2008 « L'adieu aux armes : la défense de la cité grecque dans l'Empire romain pacifié », C. BRÉLAZ & P. DUCREY (éd.), *Sécurité collective et ordre public dans les sociétés anciennes*, Genève, p. 155-196.
- CHANKOWSKI (A. S.)
2010 *L'éphébie hellénistique. Étude d'une institution civique dans les cités grecques des îles de la Mer Egée et de l'Asie Mineure (Culture et cité 4)*, Paris.
- CONTENAU (G.)
1920 « Mission archéologique à Sidon (1914) », *Syria* 1, p. 16-55, 108-154, 198-229, 287-317.
- FRÖHLICH (P.)
2013 « Compte rendu de A. S. Chankowski, *L'éphébie hellénistique*, Paris, 2010 [= CHANKOWSKI 2010] », *Topoi* 18, p. 517-533.
- FRYE (R. N.), GILLIAM (J. F.), INGHOLT (H.) & WELLES (C. B.)
1955 « Inscriptions from Dura-Europos », *YCIS* 14, p. 123-213.
- GATIER (P.-L.)
2001 « Recueil des inscriptions lapidaires grecques et latines du musée des Beaux-Arts et du Muséum d'histoire naturelle de Lyon », *Bulletin des musées et monuments lyonnais* 1, p. 14-70, 88-89, 91-92.
- GATIER (P.-L.), BADER (N.), ALIQUOT (J.), SARTRE (S.) & YON (J.-B.)
à paraître « Greek Inscriptions in the Jordan Museum », *ADAJ* 58, 2014.
- JIDEJIAN (N.)
1995 *Sidon à travers les âges*, Beyrouth.
- LEGRAS (B.)
1999 *Néotés. Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève.
- MACRIDY (Th.)
1903 « Le temple d'Echmoun à Sidon », *RBi*, p. 69-77.
- MACRIDY (Th.)
1904a « Le temple d'Echmoun à Sidon. Fouilles exécutées par le Musée impérial ottoman (suite). III Fouilles diverses à Sidon », *RBi*, p. 390-403.
- MACRIDY (Th.)
1904b « À travers les nécropoles sidoniennes », *RBi*, p. 547-572.
- MENDEL (G.)
1912 *Musées impériaux ottomans. Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines*, I, Constantinople.
- MERKELBACH (R.) & STAUBER (J.)
2002 *Steinepigramme aus dem griechischen Osten*, 4, *Die Südküste Kleinasiens, Syrien und Palaestina*, Munich/Leipzig.
- MOULTON (W. J.)
1904 « Twelve mortuary inscriptions from Sidon », *AJA* 8, p. 283-287.
- PORTER (H.)
1897 « A Greek Inscription », *PEQ*, p. 303.
- REHM (A.)
1941 « ΜΝΗΣΘΗ », *Philologus* 94, p. 1-30.
- RENAN (E.)
1864-1874 *Mission de Phénicie*, Paris.
- REY-COQUAIS (J.-P.)
2000 « Inscriptions inédites de Sidon », G. PACI (éd.), Ἐπιγραφαί, *Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini*, Tivoli, p. 799-832.
- RIGSBY (K. J.)
2007 « A Greek Dedication at Sidon », *Tyche* 22, p. 143-150.
- ROBERT (J.) & ROBERT (L.)
1954 *La Carie*, II, Paris.
- ROBERT (L.)
1966 « Pierres errantes, muséographie et onomastique », *Berytus* 16, p. 5-39 (= ROBERT 1990, p. 637-671).
- ROBERT (L.)
1990 *Opera Minora Selecta*, VII, Amsterdam.
- ROSTOVITZEF (M. I.), BELLINGER (A. R.), BROWN (F. E.) & WELLES (C. B.) éd.
1952 *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Reports, Ninth Season, 1935-1936*, III: *The Palace of the Dux Ripae and the Dolicheneum*, New Haven.
- SACCO (G.)
1979 « Sui νεανίσκοι dell'età ellenistica », *RFIC* 107, p. 39-49.
- WADDINGTON (W.-H.)
1870 *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris.
- YON (J.-B.)
2015 « Inscriptions grecques et latines inédites du musée de l'USEK, Liban », *Syria* 92, p. 299-308.